



CFM 2019

MONTREUIL LES BAINS

Coupe de France de Monocycle

2019

Union
Nationale Sportive
leo lagrange



Règlement général Compétiteurs de 11ans et plus

Les règles et obligations sportives ainsi que les restrictions matérielles appliquées à la Coupe de France de Monocycle (CFM) 2019 reprennent en grande partie, et pour tous les compétiteurs de 11 ans et plus, les règles de l'« International Unicycling Federation » (IUF) en vigueur (Voir « 2017 Competition Rulebook – International Unicycling Federation ») dans le respect des règlements régissant la pratique du sport en France (Licence et certificat médical notamment), des éventuels amendements de la Commission Nationale Monocycle (CNM) et des exigences des collectivités territoriales partenaires de l'événement.

Conformément à la convention qui lie le club « porteur » de l'événement, la CNM et l'« Union Nationale Sportive Léo Lagrange » (UNSL), le comité d'organisation s'engage à fournir à tout compétiteur qui en fera la demande expresse les documents détaillés de l'ensemble de ces règles.

L'inscription à la CFM2019 vaut engagement à respecter ces règles, résumées dans le présent Règlement général.

RÈGLES GÉNÉRALES ET OBLIGATIONS SPORTIVES

1. La licence devra **OBLIGATOIREMENT** être à jour afin de pouvoir retirer son pack d'accueil et valider son inscription à la CFM2019 ; Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire. Le contrôle de la validité de la licence se fera par la CNM, avant le début des compétitions.
2. En s'inscrivant à la CFM2019, les compétiteurs s'engagent à respecter l'éthique sportive telle qu'elle est décrite dans le manuel « Mieux connaître, mieux comprendre et mieux défendre l'éthique sportive » (Edition 2016 ; Comité interministériel Citoyens du sport ; Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) ; Le fair-play est de rigueur ainsi que le respect des autres compétiteurs, des organisateurs, des arbitres et des bénévoles.
3. Pour participer aux différentes épreuves, l'inscription préalable est obligatoire. Elle devra être réalisée selon les modalités définies par le comité d'organisation de la CFM2019 ;
4. L'inscription à une épreuve oblige le compétiteur à respecter le règlement spécifique à cette épreuve et notamment les obligations qui peuvent exister concernant le matériel (monocycle et protections). Le non-respect de ces obligations pourra conduire les organisateurs à annuler l'inscription et la participation du compétiteur pour l'épreuve en question.
5. Pour toutes les épreuves pour lesquelles un dossard est fourni, celui-ci devra être épinglé sur la poitrine (et dans le dos lorsqu'il y a deux dossards) et clairement visible. Un dossard sera requis pour les épreuves d'athlétisme, l'IUF, le cross et le cyclo-cross. Deux dossards seront nécessaires pour les courses sur route (10km et marathon).

6. Les compétiteurs seront répartis en différentes catégories, selon leur sexe et en fonction de leur âge au 1^{er} janvier 2020 : benjamins (11-12 ans), minimes (13-14 ans), cadets (15-16 ans), juniors (17-18 ans), seniors (19-29 ans), vétérans (30-45 ans) et super-vétérans (46 ans et +). Pour chaque tranche d'âge, un minimum de 5 participants est requis pour que la catégorie soit maintenue. Si moins de 5 participants sont inscrits à une épreuve dans une catégorie, celle-ci sera fusionnée avec la précédente.
7. Chacun devra respecter les lieux mis à disposition et les règlements qui s'y appliquent (interdictions de manger ou boire dans les gradins, interdictions de fumer, etc.). Les compétiteurs veilleront aussi au respect de l'environnement et à la propreté des lieux où ils passent. Les organisateurs seront particulièrement vigilants sur ces points et tout participant ne les respectant pas pourra se voir annuler la participation aux épreuves, sans aucun remboursement.
8. Tout problème ou tout litige rencontré lors de la CFM2019 sera étudié et arbitré par le directeur de l'épreuve avec le soutien du directeur sportif général et éventuellement les membres de la CNM présents sur place.

CONFORMITÉ DES MONOCYCLES ET PROTECTIONS

Quelques épreuves peuvent imposer certaines règles concernant le type ou la taille de la roue ou encore la taille des manivelles. Ces règles sont rappelées dans le règlement de chaque épreuve. Il appartient à chacun de s'assurer d'être en possession d'un monocycle conforme à ces règles. Le non-respect de ces règles entraînera l'exclusion immédiate du compétiteur pour cette épreuve.

Il en est de même pour les protections : selon les épreuves, casque, gants, protège-tibias ou autres protections peuvent être conseillés ou obligatoires. Ces équipements sont rappelés dans le règlement de chaque épreuve. Il appartient à chacun de s'assurer d'être en possession d'un équipement conforme à ces règles. Le non-respect de ces règles entraînera l'exclusion immédiate du compétiteur pour cette épreuve.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ET CIRCUITS

L'horaire exact et le point de rendez-vous de chaque épreuve seront précisés sur le site internet et/ou la page Facebook dédiés à la CFM2019 ainsi qu'au village d'accueil (Salle Henri Thomas – Stade Georges Chavanne – Montrond-les-Bains) et, suivant les compétitions, sur le lieu de la compétition.

SECOURS

Les secours seront assurés par un organisme habilité avec lequel les organisateurs ont signé une convention adaptée aux besoins.

ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter certaines épreuves, notamment si les conditions météorologiques s'avéraient inadaptées et/ou la mise en place de la sécurité se révélait insuffisante.